CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

FORMULAIRE DE DECLARATION DE TRAVAUX SOUMIS A AUTORISATION

Aménagement Foncier Agricole et Forestier de la (ou des) commune(s) de .....

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Nom et prénom du demandeur : .....

Adresse complète : .....

*N° de tél fixe (**obligatoire**) :* ..... *N° de tél portable (**obligatoire**) :* .....
Adresse mail : .....

à M. le Président du Conseil départemental de la Charente
Hôtel du Département - SEAAF
Aménagement Foncier
31 boulevard Emile Roux
16917 ANGOULEME CEDEX 9

Monsieur le Président,

Conformément aux obligations portées sur **l'arrêté ordonnant l'opération d'aménagement foncier** et après consultation de la liste des travaux autorisés et interdits, j'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de :

- ☐ couper du bois sans dessoucher
- ☐ couper du bois et dessoucher
- ☐ effectuer une plantation forestière
- ☐ nettoyer une (ou des) parcelle(s) forestière(s)
- ☐ poser une clôture
- ☐ arracher de la vigne
- ☐ planter de la vigne
- ☐ Autre modification (*ex : travaux de drainage de parcelle…*), **à préciser** .....

Concernant la (les) parcelle(s) suivante(s) :

Nature des travaux	*Commune*	*Lieu-dit*	*Section*	*Numéro*	*Surface cadastrale*	***Surface de la demande***

Préciser en quelques mots votre demande et n'hésitez pas à joindre toute information complémentaire : .....
.....

Avec mes remerciements,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Date et signature du demandeur

En application de l'article L 121-19 du Code rural et de la pêche maritime, les travaux exécutés en violation des dispositions de l'arrêté ordonnant l'opération ne sont pas retenus en plus-value dans l'établissement de la valeur d'échange des parcelles intéressées et ne peuvent donner lieu au paiement d'une soulte. La remise en état pourra être faite aux frais des contrevenants dans les conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de l'Aménagement Foncier du Conseil départemental de la Charente au 05.16.09.60.68